

Commune de GIGONDAS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi quinze avril à dix huit heures trente ;

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Michel MEFFRE, Maire en exercice.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présent(es) à l'ouverture de la séances	Anne Sophie AY, Caroline CHOCHOIS, Véronique CUNTY, Céline DRUT, Claudine FARAVEL, Lionel FUMAT, Frédéric HAUT, Anne Caroline MAZALOUBAUD, Michel MAZALOUBAUD, Michel MEFFRE, Thémis SOUCHIERE, Eric UGHETTO
Excusé (e) Pouvoir(s) :	Anik VINAY SOUCHIERE à Thémis SOUCHIERE
Absent(es) :	Jérôme BOUDIER, Mathieu BOUTIERE

D2025_25

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L.2121-15 alinéa du code général des collectivités territoriales, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

L'exposé de son Président entendu, et après en avoir délibéré,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-15 alinéa 1^{er} et L.2121-21 ;

Candidat : **Madame Caroline CHOCHOIS s'est portée candidate.**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé, fermé, dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Bulletins trouvés dans l'urne 12
- Abstentions 1
- Bulletins blancs ou nuls 0
- Suffrages exprimés 11
- Majorité absolue 8

Madame Caroline CHOCHOIS a obtenu 11 voix

Madame Caroline CHOCHOIS ayant obtenu la majorité absolue a été élue secrétaire.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Monsieur le Maire,
Michel MEFFRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400497-20250415-D2025_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

